

ADJECTIF

**40 COURS GAMBETTA
69007 LYON**

Objet : VOTRE PUBLICITE DANS LA PUBLICATION :

"JOURNAL MUNICIPAL "SETE.FR" N° 230 DÉCEMBRE 2025 / JANVIER 2026"

Votre ordre d'insertion N° : 252231

Nos références à rappeler : 441560 / 6 / 1

FACTURE N° 28289

Options : Page 4 - module 192 x 46

Montant Hors taxes de l'insertion	470.00 EUR
Frais de gestion	9.00 EUR
Montant Total Hors taxes	479.00 EUR
T.V.A. à 20.00 % - Montant de la TVA	95.80 EUR
Montant TTC	574.80 EUR
Montant réglé	0.00 EUR
<u>En votre aimable règlement</u>	<u>574.80 EUR</u>

Référence à rappeler **impérativement** pour tout règlement : **441560 / 6 / 1**

Règlement par Virement

R.I.B. BANQUE POSTALE
IBAN FR07 2004 1010 1620 8219 3V03 746
BIC BANQUE POSTALE

Mention obligatoire : La présente facture est payable comptant par virement ou chèque à réception. A défaut, les intérêts de retard seront applicables suivant les modalités et taux minima définis par la Loi du 31 Décembre 1992.

Loi du 22 Mars 2012 : Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement : 40 EUR.

Note très importante : nous vous invitons également à prendre connaissance notre « mise en garde » suivante en [Cliquant ici!](#)

Paiement par chèque à l'ordre de BUCEREP à adresser à l'adresse ci-dessous

Groupe des Éditions Bucerep :

54, bis rue Alsace-Lorraine - BP 41435 - 31014 TOULOUSE Cedex 6 - Tél : 05 61 21 15 72 - Fax : 05 61 23 02 41
contact@bucerep.com - www.bucerep.com

S.A.R.L AU CAPITAL DE 100 000 € - R.C. 72 B 152 TOULOUSE - SIREN 720 801 521 - SIRET 720 801 521 00025 - APE 7312Z
N°IDENTIFICATION INTRA COMMUNAUTAIRE FR 65720801521